

Société par Actions Simplifiée SASU
Au CAPITAL de 1 500.00 Euros
Siège social : 8 Rue Rabutin Chantal 13009 Marseille
RCS : 942 139 023.

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EXTRAORDINAIRE DU 18 Mars 2025 .

L'an deux mille vingt -cinq le 18 Mars à 15h.

M. FARHOUE Ahmad l' associé Unique et président de la société **A.M.F Elec**, Société par Actions Simplifiées à associé unique au capital de 1500,00 euros, dont le siège social est **au 8 Rue Rabutin Chantal 13009 Marseille décide:**

Résolution n°1

M. FARHOUE Ahmad décide de renoncer à sa rémunération en tant que Président et associé unique au titre de l'exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de l'Assemblée.

Monsieur M. FARHOUE Ahmad

Résolution n°3 :

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.
Cette résolution.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président et l'associé unique.

Monsieur M. FARHOUE Ahmad.

